

GUIDE AUTO EVALUATION 2024

* Indique une question obligatoire



GUIDE AUTOEVALUATION 2024

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons que pour valider votre adhésion à la Charte 2024, vous devez :

- avoir participé à une des réunions régionales d'informations 2024
- compléter et satisfaire le présent guide d'autoévaluation
- participer à l'enquête parcellaire Arvalis/Germ Services
(avec la mise à disposition obligatoire d'une parcelle, d'un échantillon d'épis un mois environ avant récolte, et d'un échantillon collecté à la récolte)
- accepter toute demande d'audit venant de l'Association et avoir soldé les écarts consignés lors des précédents audits.
- renvoyer la demande d'adhésion 2024 visée et accompagnée du règlement

Les questions signalées  doivent être maîtrisées pour être agréé.

Date limite de réception des dossiers d'adhésion

31/07/2024

Nous vous remercions d'avance.

Le Responsable de la Commission d'Agrément Charte
MAISICA DE BAYONNE - Xavier GUIHARD

IDENTIFICATION

1. SOCIETE - Adresse, CP et Ville *

2. DIRECTION - Nom, prénom, adresse mail et téléphone *

3. QUALITE - Nom, prénom, adresse mail et téléphone *

SEMENCES - Achats

4. Concerné par les achats de semences ? *

Une seule réponse possible.

Oui *Passer à la question 5*

Non *Passer à la question 10*

SEMENCES - Achats

Pour chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise :

5. Référencement fournisseurs *

Liste des établissements semenciers par campagne



Une seule réponse possible.

Maîtrisé

Non maîtrisé

Non concerné

6. Bilan par variété *

Bilan des volumes achetés (doses) par variété



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

7. Numéro de lot *

Liste des numéros de lots des semences achetées



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

8. Vérification pureté

Vérification du caractère conventionnel des semences achetées

Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

9. Observations

SEMENCES - Ventes

10. Concerné par les ventes de semences ? *

Une seule réponse possible.

Oui *Passer à la question 11*

Non *Passer à la question 16*

SEMENCES - Ventes

Pour chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise :

11. Bilan par agriculteur *

Document précisant les quantités (doses) et variété vendues par agriculteur



Une seule réponse possible.

Maîtrisé

Non maîtrisé

Non concerné

12. Bilan par variété *

Document précisant les quantités vendues (doses) par variété



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

13. Bilan par numéro de lot

Gestion des numéros de lots de semences vendues

Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

14. Gestion des retours des semences

Gestion nette des ventes de semences par numéro de lot

Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

15. Observations

DISTRIBUTION AGRO FOURNITURES

Pour chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise :

16. Mise en place d'un plan de communication sur la lutte contre le DATURA en conformité avec la réglementation en vigueur et les bonnes pratiques *



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
 Non maîtrisé
 Non concerné

PRODUCTEURS

17. Êtes vous concerné par les engagements producteurs ? *

Une seule réponse possible.

- Oui *Passer à la question 18*
 Non *Passer à la question 30*

PRODUCTEURS - Engagements

Pour chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise :

ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR - ATTESTATION DE TRACABILITE

18. Le document cite l'origine des semences *
cf. Modèle type engagement producteurs



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
 Non maîtrisé
 Non concerné

19. Le producteur s'engage à conserver jusqu'à la livraison de la récolte de l'année *
suivante les étiquettes et/ou les factures et/ou tout document donnant la
possibilité de tracer l'origine des semences



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
 Non maîtrisé
 Non concerné

20. Le producteur s'engage à respecter les règles d'isolement avec les maïs *
spéciaux (maïs semence, maïs doux, maïs bio, maïs waxy, etc...)



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
 Non maîtrisé
 Non concerné

21. Le producteur s'engage à accepter un audit documentaire de son organisme de *
collecte



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
 Non maîtrisé
 Non concerné

22. Le livreur de maïs sec, prestataire séchage/stockage, s'engage à vérifier la *
conformité "Classe A" du maïs réceptionné et à faire remplir les engagements
producteurs.

Attention ! Dans le cas de sous traitance séchage et/ou stockage, le producteur livreur de maïs sec s'engage à vérifier l'origine des semences, au même titre qu'un organisme stockeur



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
 Non maîtrisé
 Non concerné

23. Observations

24. Gestion de l'engagement des livreurs de maïs humide *

Vérification de la conformité des engagements des livreurs de maïs humide



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

25. Gestion de l'engagement des livreurs de maïs sec *

Vérification de la conformité des engagements des livreurs de maïs sec



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

26. Liste des engagements de producteurs *

Bilan des retours des engagements et mode de rappel



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

27. L'information est donnée aux points de réception *

Liste à jour permettant de vérifier les réceptions



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

28. Audits des producteurs *

Plan d'audit et compte rendus d'audit réalisées avant récolte sur la base minimal de racine carrée du nombre de livreurs



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

29. Observations

METIERS

30. Êtes vous concerné par le processus réception ? *

Une seule réponse possible.

Oui *Passer à la question 31*

Non *Passer à la question 41*

METIERS - Réception

Pour chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise :

31. Fermeture des sites de collecte le dimanche sauf dérogation par la charte *

Consignes internes, affichage aux points de collecte/information livreurs



Une seule réponse possible.

Maîtrisé

Non maîtrisé

Non concerné

32. Guides et procédures *

Documents décrivant les opérations à réaliser à la réception du maïs Classe A



Une seule réponse possible.

Maîtrisé

Non maîtrisé

Non concerné

33. Vérification des déclarations à la réception *

Engagement du producteur : document vierge disponible



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

34. Mention type de maïs sur les bons *

Mention "Classe A" ou autre sur tous les documents réception et sortie



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

35. Equipement nécessaire permettant de mesurer la qualité physique du grain (impuretés, grains cassés, graines étrangères notamment datura) : balances, tamis de 6mn trou rond ou automate *



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

36. Plan de contrôle décrivant les opérations mises en oeuvre pour contrôler la qualité physique des grains : impuretés et cassés *



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

37. Application systématique d'une réfaction en poids en cas de dépassement d'un seuil maximum de 3% d'impuretés pour le grain humide *



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

38. Application à minima d'une réfaction de 10 euros sur les livraisons identifiées au-delà d'un seuil maximum de 0.05% pour les graines de datura soit 80 graines par kg *



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

39. Le sécheur s'engage à mettre en place les moyens nécessaires pour limiter les durées de pré-stockage humide *

Les études montrent qu'au delà de 48h, il peut y avoir un risque de dégradation de la qualité sanitaire et technologique



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

40. Observations

METIERS

41. Êtes vous concerné par le processus séchage et/ou stockage ? *

Une seule réponse possible.

- Oui *Passer à la question 42*
- Non *Passer à la question 47*

METIERS - Séchage et stockage

Pour chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise :

42. Guides et procédures *

Document décrivant les procédures à mettre en oeuvre pour les maïs de classe A et autres



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

43. Identification géographique des points de collecte dans le périmètre de la zone d'action de la Charte *



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

44. Identification géographique des séchoirs dédiés non "Classe A"/ sous traitance séchage non "Classe A" *

cf. Réglementations françaises



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

45. Identification géographique des stockages dédiés non "Classe A"/ sous
traitance stockage non "Classe A" *
cf. Réglementations françaises



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
 Non maîtrisé
 Non concerné

46. Observations

SOUS TRAITANCE

SECHAGE et/ou STOCKAGE

47. Êtes vous concerné par la sous traitance transport ? *

Une seule réponse possible.

- Oui *Passer à la question 48*
 Non *Passer à la question 51*

SOUS TRAITANCE

Pour chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise :

48. Informations sous traitant *

Courrier ou cahier des charges précisant la nécessité de ne pas mélanger les productions "Classe A" avec les autres productions



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

49. Cahier des charges

Cahier des charges techniques transport

Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

50. Observations

SOUS TRAITANCE METIERS

51. Êtes vous amené à sous traiter des opérations de réception, de stockage et/ou de séchage ? ou à réaliser des opérations de réception, de séchage/stockage pour le compte d'autres organismes stockeurs ? *

Une seule réponse possible.

- Oui *Passer à la question 52*
- Non *Passer à la question 59*

SOUS TRAITANCE METIERS (réception, stockage et/ou séchage)

Pour chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise :

52. Convention du sous traitant (comprenant le préstockage humide, le séchage et le stockage réalisé en sous traitance à la ferme) *

Plan de contrôle et audit des sous traitants séchage (cf Convention type de sous traitance)



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

53. Audit des sous traitants *



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

54. Le sous traitant s'engage à ne référencer en "Classe A" que des maïs collectés dans la zone d'action de la Charte *



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
 Non maîtrisé
 Non concerné

55. Cahier des charges *
Cahier des charges sous traitants réception / stockage / séchage / audits agriculteurs



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
 Non maîtrisé
 Non concerné

56. Dans le cadre où je confie des opérations de séchage/stockage à 1 sous traitant, je m'assure que le sous traitant est adhérent de la Charte ; dans le cas où il ne l'est pas, je m'assure par audit qu'il réalise de la sous traitance sous convention exclusivement pour des adhérents de la Charte *



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
 Non maîtrisé
 Non concerné

57. Dans le cadre où je réalise des opérations de séchage/stockage pour le compte d'autres organismes stockeurs, je m'engage à vérifier que mes clients sont des adhérents de la Charte *



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
 Non maîtrisé
 Non concerné

58. Observations

PROCESSUS QUALITE

Pour chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise :

FORMATION DU PERSONNEL

59. Réunions internes présentant les évolutions de la Charte
Compte rendus ou notes de synthèse

Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
 Non maîtrisé
 Non concerné

60. Observations

61. Réunion d'informations régionale Charte *

Participation à la réunion régionale 2024 (Rappel - l'attestation envoyée avec l'attestation d'adhésion)

Une seule réponse possible.

- 19/03/2024 - Montardon
- 20/03/2024 - Agen
- 21/03/2024 - Niort
- 27/03/2024 - Bassens
- Dispensé

INFORMATIONS DESTINEES AUX PRODUCTEURS

62. Revues et documentations techniques / courriers

Type de support d'information producteurs

Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

63. Préconisation d'utilisation de produits d'agro fourniture homologués et aux doses homologuées

Type de support d'information producteurs

Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

64. Copie Charte

Charte 2024

Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

65. En tant que collecteur, je m'engage à communiquer auprès des agriculteurs, sur ^{*} l'amélioration de la qualité physique et sanitaire de maïs sortie moissonneuse batteuse

Réunions, publications, affichage, etc...



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

66. En tant que collecteur, je m'engage à fournir aux agriculteurs sécheurs stockeurs le guide des bonnes pratiques de séchage et de stockage à la ferme *



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
 Non maîtrisé
 Non concerné

67. En tant que collecteur, je diffuse le guide "Qualité du maïs grain à la sortie de la moissonneuse batteuse : un enjeu qualitatif et économique" à l'ensemble des livreurs

Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
 Non maîtrisé
 Non concerné

68. Je m'engage à diffuser le guide "Qualité du maïs grain à la sortie de la moissonneuse batteuse : un enjeu qualitatif et économique" à l'ensemble des acteurs de la récolte *



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
 Non maîtrisé
 Non concerné

ANALYSES, DYSFONCTIONNEMENTS, NON CONFORMITES

Pour chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise :

69. Enregistrement (cahier ou fiches d'enregistrement)

Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

70. Analyse périodiques de ces enregistrements : Revues de Direction (compte-rendu des revues de direction)

Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

71. Observations

SECURITE ALIMENTAIRE

MAITRISE DES CONTAMINANTS (MYCOTOXINES et PESTICIDES)

Pour chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise :

72. Mise à disposition d'une parcelle auprès d'Arvalis et de Germ Services *



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

73. Fourniture d'un échantillon de 50 épis en pré-collecte *



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

74. Fourniture d'un échantillon de 1kg de grains issus de la récolte *



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

75. Démarche de type HACCP ou Charte Sécurité Alimentaire *



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

76. Application des bonnes pratiques agronomiques

Liste des variétés présentant un risque mycotoxine, ou réputées trop tardives pour la zone agronomique, l'organisme doit assurer la communication ; il joue également le rôle de filtre (choix des variétés) (cf. Les leviers de la qualité sanitaire)

Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

77. Maîtrise des traitements de stockage (cahier d'enregistrement - traçabilité) *
cf. Site e-phy



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

78. Observations

CONTROLE DE RESULTATS QUALITATIFS

Pour chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise :

79. Prise d'échantillon et analyse à la réception des livraisons de maïs humide et de maïs sec *



Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

80. Prises d'échantillons pour analyses OGM et/ou contaminants

Très fortement conseillé

Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
- Non maîtrisé
- Non concerné

81. Analyses - A minima mycotoxines et (en option) OGM/résidus de pesticide
Résultats d'analyses par sondage ou systématique

Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
 Non maîtrisé
 Non concerné

82. Analyses qualité technologique
Résultats d'analyses par sondage ou systématique - Promatest conseillé en début de campagne par séchoir

Une seule réponse possible.

- Maîtrisé
 Non maîtrisé
 Non concerné

83. Plan de contrôle *
Intégrez-vous les maïs issus de vos sous traitants dans vos plans de contrôles ?



Une seule réponse possible.

- Oui
 Non
 Non concerné

84. Plan de contrôle - Analyse sanitaire - A minima mycotoxines et (en option) *
OGM/résidus de pesticide)

Réalisez-vous systématiquement une analyse sanitaire des maïs exécutés depuis des stockeurs ou réclamez-vous systématiquement une analyse sanitaire conforme depuis vos stockeurs sous traitants avant le premier chargement ?



Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Non concerné

85. Observations

VOTRE SAISIE EST TERMINEE

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

